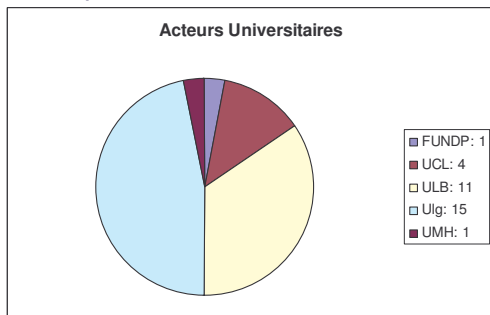


## Un second appel riche...mais très sélectif

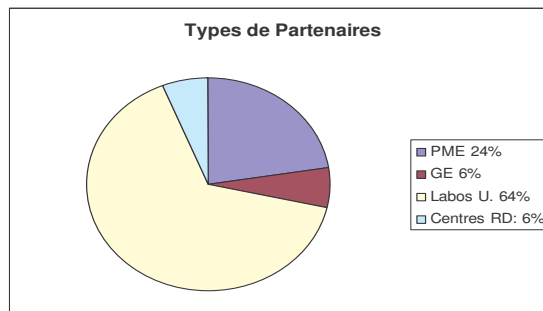
Le Conseil de Gouvernance s'est prononcé ce jeudi 14 septembre sur les 15 projets soumis à BioWin dans le cadre du second appel pour financement en 2007.

Cinq des 15 projets ont été recommandés par les 6 experts internationaux pour le 2<sup>ème</sup> appel tant pour leur qualité scientifique que pour leur compétitivité internationale. Ces projets ont été approuvés par le Conseil de Gouvernance moyennant quelques aménagements mineurs recommandés par les experts.

Deux autres projets étaient en balance, les experts estimant que ces projets étaient de qualité mais qu'étant donné les questions restées en suspens et certains aménagements plus importants à réaliser, ils pourraient être introduits lors de l'appel suivant. Le Conseil de Gouvernance a décidé que les questions soulevées par les experts et les modifications souhaitées pouvaient permettre leur introduction cette année encore si les porteurs de projets acceptaient les recommandations du Jury.

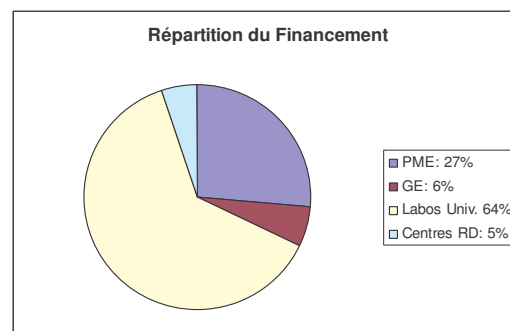


L'analyse de la répartition des partenaires impliqués dans les 7 projets retenus par le Conseil de Gouvernance (en haut à droite) montrent que les laboratoires provenant de 5 universités représentent 64% des acteurs, les PME 24%, les GE 6% et les centres de recherche 6%. Les 7 projets recouvrent l'ensemble de la matrice tant du point de vue thématique que technologique (voir tableau page suivante). Une majorité de projets concerne cependant le cancer. En ce qui concerne le financement demandé pour le 2<sup>ème</sup> appel, il est de 24 Mio € dont 27% pour les PME et 64% pour les universités (en supposant des subsides maximum de 70% pour les PME et 50% pour les GE si les projets sont considérés comme de la recherche de base (voir à droite).



Les 8 autres projets n'ont pas été retenus par les experts. Tous les porteurs de projet ont été avertis de la décision du Conseil de Gouvernance comme annoncé dans la Newsletter précédente. Les remarques des experts concernant leur projet leur ont été communiquées et les porteurs de projet qui le souhaitent, en particulier, ceux dont les projets n'ont pas été retenus, auront l'occasion de rencontrer Jean-Pierre Kinet, Président du Jury, dans les semaines à venir pour tout renseignement qu'ils jugeraient utile.

En résumé, ce sont donc 5 à 7 projets sur 15 déposés au sein de BioWin qui seront présentés à la DGTRE à partir du 15 octobre dans le cadre du second appel. Contrairement au 1<sup>er</sup> appel, les projets seront rentrés au moyen d'un document simplifié (un seul document de +/- 25 pages pour toutes les administrations) qui se trouvera prochainement sur le site de BioWin.



	Discovery	Candidates	Diagnostic	Delivery	Devices	Total
Cancer	1	4	1	1	1	8
Inflammation		1		1		2
Brain diseases	1					1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	

## Subventions des projets

Une avancée importante a été obtenue dans le domaine du dossier « Avances récupérables/subsides ». Le Cabinet Simonet a mis en place un groupe de travail pour accélérer la modification du décret qui permettra aux entreprises de choisir entre subsides et avances récupérables. Si tout se passe comme prévu - un premier contact du groupe avec la Commission Européenne incite à un certain optimisme - il y a un espoir raisonnable que le nouveau décret soit voté en décembre ce qui permettrait aux industriels des projets du 2<sup>ème</sup> appel de bénéficier de subsides pour la recherche appliquée ou le développement lors de la rédaction des conventions de financement en février 2007.

Les résultats de la mini enquête de la Newsletter précédente (n° 6 - 21 août 2006) indiquent, en effet, que près de la moitié des porteurs de projets introduits pour le 2<sup>ème</sup> appel (6/13) ne sont pas intéressés par les avances récupérables.

## La cellule opérationnelle

Embellie aussi de ce côté-là. Biowin a discuté avec l'Administration du Cabinet Marcourt le 12 septembre et le principe d'une cellule opérationnelle de 3 personnes pour BioWin a été accepté (1 responsable des projets, 1 directeur de la cellule et une personne chargée de l'aide administrative, de l'intranet et de la veille technologique). Un montant de 250.000 €/an devrait être alloué à la cellule pendant 4 ans pour le salaire de ces 3 personnes dont le profil sera défini exactement cette semaine avant d'entamer le recrutement.

Il est à noter qu'en compensation de l'argent public reçu par le pôle (250.000 €/an), BioWin a dû démontrer que les acteurs « privés » (industriels et universités) mettaient à la disposition du pôle une somme équivalente en prestations diverses, fonctionnement et locaux. La première intervention de la Région pour la cellule opérationnelle de BioWin devrait avoir lieu en novembre.

### Résultats de la Mini Enquête auprès des PME sur les modes de financement

Nb de PME ayant répondu à l'enquête : 14

Nb de PME qui n'accepteront pas un financement par avances récupérables : 6/14

Nb de projets soumis au 2<sup>ème</sup> appel concernés : 13/15

Nb de projets pour lesquels un financement des PME par avances récupérables sera un problème : 6/13

Contactez-nous pour donner votre avis et poser vos questions !  
[contact@biowin.org](mailto:contact@biowin.org)